



**Communiqué Presse – Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025**  
Joël BRUNEAU – Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Calvados

Objet : Question Orale sur le **devenir de l'ancienne maison d'arrêt de Caen**

Ce mardi 1<sup>er</sup> avril, j'ai interrogé le Gouvernement sur le devenir de l'ancienne maison d'arrêt de Caen, libérée en décembre 2023.

Un appel à idées avait alors été lancé, mais le réel besoin de places de prisons et la mise en suspens de l'appel à idées **laissait planer le doute sur une possible reprise en main de la maison d'arrêt pour y réinstaller des détenus.**

Lors de mon intervention, j'ai tenu à rappeler **l'engagement du territoire de Caen la mer** dans le projet de reconstruction de la maison d'arrêt. J'ai **salué plus particulièrement le maire d'Ifs, Michel Patard-Legendre** qui a largement œuvré dans ce dossier.

J'ai également souhaité **rappeler les enjeux**, tant en matière de préservation de la **mémoire** des fusillés du 6 juin que de **renouvellement urbain** du secteur.

Dans la réponse, la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, Patricia Mirallès, au nom du garde des sceaux, Gérald Darmanin, a **confirmé la fermeture définitive de la maison d'arrêt** et a annoncé la prononciation de son inutilité, ce qui permettra sa remise à France Domaine, comme le souhaite la Ville de Caen.

La ministre a également confirmé que le travail de **conversion du site se fera en respectant les enjeux locaux** de mémoire et de renouvellement urbain.

**Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette annonce qui permettra à la Ville de Caen de poursuivre son travail sur le secteur.**

**Joël Bruneau**  
Député du Calvados